

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 15/12/2022

Les professionnels de l'immobilier rassemblés et engagés au Congrès FNAIM



Pari réussi pour cette édition 2022 du Congrès FNAIM & Salon des professionnels de l'immobilier qui a généré 4 000 visiteurs - un record - les lundi 5 & mardi 6 décembre. L'occasion pour les professionnels de l'immobilier de se retrouver et se rassembler autour de Loïc CANTIN, nouveau Président de la FNAIM pour le mandat 2023-2027, qui leur a présenté ses premières propositions et les grandes orientations de son mandat.



Passage de flambeau à la tête de la Fédération

Cette édition 2022 a été l'occasion du passage de témoin entre Jean-Marc TORROLLION, qui est revenu devant les professionnels rassemblés au Carrousel du Louvre sur le bilan de ses 5 années à la tête de la Fédération, et Loïc CANTIN, élu Président pour le mandat 2023-2027.

Dans son discours d'investiture, mardi matin, Loïc Cantin a présenté à l'ensemble des congressistes les priorités de son mandat et a notamment mis en avant 4 propositions pour fluidifier le marché, faciliter l'accès au logement, tout en engageant sa décarbonation :



Contact Presse :
Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02
Carol Galivel : 06 09 05 48 63
Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

- **Aménager le calendrier imposé par la loi Climat et Résilience**

Le calendrier des interdictions de louer au titre de l'indécence énergétique semble intenable tant pour les propriétaires, que pour les entreprises et les gestionnaires de copropriété. Face aux incertitudes multiples qui demeurent, la FNAIM suggère à nouveau de suspendre l'indécence énergétique le temps que soit exécuté le plan pluriannuel de travaux adopté par l'assemblée générale de copropriétaires.

- **Créer une exonération fiscale des bailleurs réalisant des travaux d'économies d'énergie**

S'agissant de la mise en place de la - nécessaire - politique de rénovation énergétique, la Fédération propose une mesure innovante : exonérer les bailleurs, quand ces derniers auront pris leur retraite, de toute imposition sur les loyers dès lors qu'ils ont engagé des travaux de rénovation énergétique probants et le temps qu'ils maintiendront ce logement à la location. Cette disposition, simple et visible, intitulée « *Rénovez aujourd'hui, défiscalisez demain* », inciterait de nombreux « petits » propriétaires, à l'approche de la retraite, à faire effectuer des travaux plutôt qu'à vendre leur logement. L'avantage serait double : ne pas imputer leurs revenus tout en stabilisant le parc locatif. Cette mesure n'exonère pas d'une réflexion sur le statut du bailleur privé.

- **Une actualisation instantanée ou mensuelle du taux d'usure**

Les taux de crédit immobilier pourraient atteindre, en moyenne, 3% à la fin de l'année 2023. Pour aménager et préserver le pouvoir d'achat immobilier des Français, la Fédération nationale de l'immobilier propose une révision instantanée ou, a minima, mensuelle du taux d'usure ; l'objectif étant de rompre avec une actualisation trimestrielle qui montre son manque de pertinence aujourd'hui.

- **La portabilité des prêts immobiliers**

La Fédération propose de renouer avec une pratique qui a prouvé son efficacité par le passé, lors de précédentes remontées des taux d'intérêt. A une époque pas si lointaine, les prêts bancaires étaient, à l'occasion d'une revente, cessibles à l'acquéreur. Cette faculté a été supprimée. Pour faciliter les transactions, il faudrait, de nouveau, autoriser un vendeur à réutiliser son prêt en cours pour une autre acquisition ou lui permettre de le transférer à son acheteur aux mêmes conditions.

Temps fort de ce congrès, le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, Olivier Klein, a répondu présent à l'appel des professionnels de l'immobilier et a saisi plusieurs des mains tendues par la Fédération nationale de l'immobilier. Il a notamment annoncé vouloir convoquer les banques en janvier pour accélérer sur le financement des travaux de rénovation en copropriété et s'est dit favorable au statut du bailleur privé, cheval de bataille de la FNAIM depuis plusieurs années (une feuille de route devrait être mise en place).



Partenariat FNAIM / SOS Racisme : un pas en avant dans la lutte contre les discriminations

La matinée du mardi s'est conclue par la signature d'une convention entre la FNAIM et SOS Racisme, par Dominique SOPO et Jean-Marc TORROLLION en présence d'Isabelle ROME, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et d'Olivier KLEIN.

Ce nouveau partenariat va permettre l'organisation régulière de tests de contrôle conduits par SOS Racisme auprès d'agents immobiliers et administrateurs de biens adhérents à la FNAIM, formés à la lutte contre la discrimination.

2 jours d'échanges et de débats pour les professionnels de l'immobilier

Après une édition 100% digitale en 2020, mission réussie pour ce format hybride (déjà éprouvé en 2021) alliant un événement physique au Carrousel du Louvre, à une disponibilité digitale : 4 000 visiteurs ont fait le déplacement sur les deux journées et plus de 200 ont suivi les événements en ligne.

Pour cette 76^{ème} édition, la FNAIM a mis à l'honneur des conférences et ateliers de haut niveau, pour aborder enjeux immédiats et de demain, autour d'intervenants reconnus, pour des temps d'échanges à destination de l'ensemble de la profession autour d'une thématique chère à la Fédération : l'engagement.

- **Engagés pour convaincre avec...** Fabien GALTHIÉ - Entraîneur-sélectionneur de l'équipe de France de rugby ;
- **Engagés pour accompagner avec...** Philippe BLOCH - Entrepreneur, auteur, conférencier, expert du service client ;
- **Engagés pour s'adapter avec...** Vincent DESPORTES - Général de division ;
- **Engagés pour progresser avec...** Virginie RAISSON-VICTOR - Spécialiste en relations internationales, analyste en prospective, Présidente GIEC Pays de Loire.



Dans son dernier discours en tant que Président fédéral, Jean-Marc TORROLLION a présenté sa propre expérience de l'engagement, en dévoilant les 5 exigences qui auront guidé son action à la tête de la Fédération : le travail, la vision « métier, partagée et prospective », la professionnalisation du syndicalisme, la persévérance et le rayonnement de la Fédération mais surtout celui des Chambres qui font vivre la Fédération à travers le territoire.



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

La FNAIM au rendez-vous des enjeux du moment

A l'occasion de l'atelier FNAIM « Engagés pour le Grand Pari(s) de l'immobilier », Jean-Marc TORROLLION a présenté le « Baromètre trimestriel des DPE ». Un outil majeur pour offrir une visibilité sur le parc immobilier français et l'évolution des étiquettes énergétiques de logements, au moment où leur impact va devenir central pour de nombreux Français.

Si vous n'avez pas pu assister aux événements, vous pouvez retrouver l'ensemble des replays des conférences et ateliers sur le site du congrès :

<https://www.congresimmobilierfnaim.com/>

La FNAIM donne RDV à ses congressistes les 4 et 5 décembre 2023 au Carrousel du Louvre !

Télécharger le communiqué de presse



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34